

**DEPARTEMENT DE L'AUBE**

**VILLE DE NOGENT-SUR-SEINE**

**ARRONDISSEMENT DE**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL**

**NOGENT-SUR-SEINE**

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**18 décembre 2024**  
2024-184

Date de la convocation  
12.12.2024  
Date de publication  
12.12.2024  
Nombre de Conseillers  
En exercice : 29  
Présents : 26  
Votants : 28

Certifié exécutoire  
Nogent-sur-Seine,

le 24 DEC. 2024

Maire

Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le dix-huit décembre deux mille vingt-quatre à 19 heures 00, le Conseil municipal de la Ville de Nogent-sur-Seine s'est réuni salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Estelle BOMBERGER-RIVOT, Maire, sur la convocation qui lui a été adressée le douze décembre deux mille vingt-quatre.

Etaient présents : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Pierre MATHY, Murielle DOUSSOT, Loïc CHAMPION, Emmanuelle STEIB, Alain BARAYON, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Alain DAMASSE, Bénédicte HOUDRE, Anita FARGUES, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Michel MENY, Pierre GUILBERT, Véronique CHOISELAT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Laurent LEVASSEUR, Sylvie TAPREST, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Florian DOYEN, Michèle DHEURLE, Patrick DELADERIERE, Vincent MASSON.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Claude JOCHMANS donne pouvoir à Michel MENY, Cécile SEITE donne pouvoir à Véronique CHOISELAT.

Absent : Patrick RAMIER.

Madame Marie-Claude GUELIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

**ADHÉSION À L'ASSOCIATION LE SOUVENIR FRANÇAIS :  
AUTORISATION DE SIGNATURE**

Créée en 1887, Le Souvenir Français est une association reconnue d'utilité publique qui œuvre à honorer tous ceux qui sont morts pour la France, tant sur le territorial national qu'à l'étranger.

Le Souvenir Français est investi d'une triple mission :

- entretenir les tombes et stèles des soldats morts pour la France, en recensant, en rénovant les tombes en déshérence, et en fleurissant chaque année des milliers de tombes ;
- travailler de concert avec les acteurs publics et les associations d'anciens combattants pour pérenniser les cérémonies commémoratives organisées dans le pays, afin que le souvenir de ces événements ne disparaisse jamais ;
- transmettre la mémoire de notre histoire aux jeunes générations, avec des actions en milieu scolaire, notamment en participant à l'organisation de voyages sur les champs de bataille, les maquis et les camps de déportation.

La Ville, grâce à son Conseil municipal des jeunes (CMJ), collabore déjà avec le Souvenir Français. Chaque année, peu avant le 11 novembre les jeunes du CMJ fleurissent le carré militaire du cimetière municipal.

Par cette adhésion, la ville de Nogent-sur-Seine veut marquer sa volonté de développer son partenariat avec le Souvenir Français et de renforcer ses actions pour la transmission de la mémoire vers les jeunes générations.

Madame le Maire propose au Conseil municipal d'adhérer au Souvenir Français et de verser une cotisation annuelle de 100 euros (CENT EUROS) à l'association.

Il est proposé au Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- d'approuver l'adhésion de la commune au Souvenir Français, moyennant le versement d'une cotisation de 100 euros (CENT EUROS) ;
- d'autoriser Madame le Maire, ou l'Adjoint s'y substituant, à signer la convention d'adhésion à l'association du Souvenir Français et tout document s'y rapportant ;
- de dire que les crédits sont prévus au budget primitif 2025.

Membres ayant voté pour : Estelle BOMBERGER-RIVOT, Pierre MATHY, Murielle DOUSSOT, Loïc CHAMPION, Emmanuelle STEIB, Alain BARAYON, Corinne CABOURDIN-BOURGUIGNON, Alain DAMASSE, Bénédicte HOUDRE, Anita FARGUES, Marie-Claude GUELIN, Françoise BRUNO, Michel MENY, Claude JOCHMANS, Pierre GUILBERT, Véronique CHOISELAT, Marie RIVIERE, Dominique COUTURIER, Pascale CORTEEL, Laurent LEVASSEUR, Sylvie TAPREST, Sébastien WATELET, Christophe DESBOYAUX, Florian DOYEN, Cécile SEITE, Michèle DHEURLE, Patrick DELADERIERE, Vincent MASSON.

Le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération par 28 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

Suivent les signatures,  
Pour copie conforme,



Le Maire,

  
Estelle BOMBERGER-RIVOT

Le secrétaire de séance,

  
Marie-Claude GUELIN